

Décision

Générale

colonial

Décision n° 22-443-1933 21/10/1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 octobre 1933

Numéro JO
n° 443 du 31/10/1933

Date du numéro
31 octobre 1933

TEXTE INTÉGRAL

M. Zouain (Jean), commis des P. T. T. du cadre local après cinq tins, du 6 novembre 1031. qui réunit les conditions d'ancienneté et de séjour colonial exigées par l'article 6, paragraphe b), de l'arrêté du 26 avril 1928 portant réorganisation des cadres locaux européens de la Côte française des Somalis, passe automatiquement à l'échelon après sept ans de son grade pour compter du 6 novembre 1933.